

8. LES ACCORDS ET LA TRANSPARENCE

Dans ce chapitre, nous essayons d'avancer un peu sur le terrain des relations entre le son et l'espace, en proposant quelques éléments d'une phénoménologie de la spatialité de l'expérience auditive. En particulier, nous traitons des accords et de la transparence, et plus généralement des cas limites où une pluralité d'objets partagent la même localisation spatiale.

8.1. *La co-localisation spatiale.*

Deux ou plusieurs sons peuvent-ils intéresser complètement le même objet? Deux ou plusieurs sons peuvent-ils se situer au même endroit en même temps? L'exemple qui vient tout de suite à l'esprit est celui des accords : plusieurs sons peuvent résonner ensemble dans une même région spatio-temporelle (Urmson 1968 : 120). En vue d'explorer la question de savoir si les sons constituent à cet égard un exemple remarquable d'un phénomène métaphysique plus général, nous pouvons nous demander s'il existe d'autres cas, non sonores, d'occupation multiple et uniforme d'une même région de l'espace. Nous traiterons ici d'abord de la co-localisation des événements et des substances.

Rappelons que selon la Théorie Événementielle, les sons sont des événements. Ces événements concernent principalement la matière dont les objets résonnants sont composés. La question des accords concerne donc le défenseur de cette théorie, mais aussi le défenseur de la Théorie Classique pour

qui les sons sont des vibrations dans le milieu qui sépare l'objet et l'auditeur (car dans le cas des accords, ces vibrations devraient être co-localisées dans le milieu).

Il y a une différence, du point de vue spatial, entre les événements et les substances. Les événements sont *localisés* dans l'espace : ils ont, pour ainsi dire, une adresse à laquelle nous pouvons les repérer. Les substances ont non seulement une adresse, mais elles *occupent* l'espace, c'est-à-dire, qu'elles ont des parties spatiales. Apparemment, toute substance empêche toute autre substance d'occuper l'endroit où elle se trouve. Mais nous pouvons accepter la thèse aristotélicienne, réactualisée par Wiggins (1980), selon laquelle deux objets peuvent occuper le même espace en même temps, *pour autant qu'ils relèvent de deux espèces différentes*. Par exemple, la bague et l'or dont elle est constituée peuvent occuper la même région spatio-temporelle, tout en ayant des identités distinctes : par exemple, la masse d'or peut survivre à une fusion qui serait fatale à la bague.

Deux événements peuvent — selon certains auteurs — être localisés au même endroit de l'espace (pendant le même intervalle temporel). Davidson (1980, 1993 : 240) considère le cas d'une sphère qui tourne sur elle-même et qui se réchauffe en même temps. La rotation de la sphère se produit là où le réchauffement de la sphère se produit. Comme dans l'exemple de la bague et de l'or, les deux événements n'appartiennent pas à la même catégorie, car la propriété de se réchauffer et celle de tourner ne relèvent pas du même espace logique.

En revanche, ce qui est intéressant dans le cas des accords, c'est que les notes individuelles qui composent l'accord font partie d'une même catégorie. Considérons donc un autre exemple, proposé par Bennett (1988 : § 56) : un parachutiste descend avec un mouvement en spirale. Apparemment, nous avons affaire ici à deux mouvements : la *descente* — une translation — et la *rotation* dont la composition produit le

mouvement en spirale; contrairement à l'exemple de Davidson, les propriétés correspondantes font partie du même espace logique, à savoir celui des mouvements.

On pourrait objecter qu'il n'y a qu'un seul événement ici, car du fait que le mouvement en spirale peut être décrit comme la résultante de la composition d'un mouvement de translation et d'un mouvement de rotation, il ne s'ensuit pas qu'il y ait deux mouvements. En réalité, il y a une infinité de descriptions de ce mouvement qui font référence à deux composantes, et qui sont équivalentes quant à la résultante de la composition — il paraît étrange d'attribuer au parachutiste une infinité de mouvements. (On pourrait objecter que c'est la description la plus simple qui compte; mais cette description pourrait être fautive, dans la mesure où l'on peut, dans certains cas, redécrire plus simplement comme la résultante de la composition de deux mouvements un mouvement qui est, en fait, la résultante de la composition de trois mouvements.)

Or l'identité des événements peut dépendre de facteurs relationnels, qui sont souvent à repérer dans le tissu des causes et des effets dont notre événement est un nœud. Le parachutiste, lors d'une descente initialement verticale, peut avoir imprimé intentionnellement un mouvement circulaire. En tenant compte de l'histoire qui précède l'événement, nous avons une raison de considérer le mouvement de descente en spirale comme la résultante de deux composantes, et de tenir ces deux composantes pour des parties réelles de la descente, pour des sous-événements. D'autre part, un certain événement peut être étroitement lié (en vertu d'une loi naturelle) à un ensemble d'événements se déroulant en parallèle. Par exemple, on peut faire tomber une boîte fermée qui contient des pierres. La chute de la boîte entraîne la chute de son contenu (ce fait, étant donné la structure de la boîte et la nature des pierres, est une conséquence de lois naturelles); l'événement de la chute du contenu est composé, en un sens, par des sous-événements,

les chutes individuelles des différentes pierres. Une fois que la structure d'un certain ensemble d'objets suffisamment liés entre eux est donnée, celle-ci détermine en partie l'identité des événements dont les objet/seront les acteurs.

La référence à des facteurs relationnels est peut-être également pertinente pour la détermination de l'identité des substances. Saül Kripke (1972, 1982) a argué que l'origine d'un objet est une propriété essentielle de celui-ci : dans aucun monde possible, Marilyn Monroe n'est la fille de la Reine Elisabeth II d'Angleterre — même si la Reine Elisabeth II d'Angleterre avait eu une fille ressemblant en tout point à Marilyn. Considérez d'autre part un exemple proposé par Simons (1985) qui semble aller à l'encontre de la thèse aristotélicienne selon laquelle deux objets du même type ne peuvent pas occuper exactement la même région spatio-temporelle : deux nuages qui se croisent et, nous le supposons, se confondent apparemment à un moment donné, poursuivant par la suite leur chemin. Si les deux nuages se confondent *réellement*, la seule façon de les distinguer est de mentionner leur histoire respective. Notons qu'il est aussi possible de nier que les deux nuages se confondent réellement ; les nuages pourraient être co-localisés seulement de manière approximative. En fait, si deux objets sont approximativement co-localisés, il peuvent aussi ne pas être co-localisés précisément. Ainsi, vous pouvez penser que l'huile et l'œuf sont co-localisés par rapport à la saucière qui contient la mayonnaise, mais en réalité, à un niveau de description plus fine, ils occupent deux régions spatiales qui s'excluent géométriquement, et dont l'une est le complément de l'autre (*par rapport à l'espace global* / *à l'huile et à l'œuf de la saucière*)

Les remarques qui précèdent sur la co-localisation des événements sont directement applicables au cas des accords, qui peuvent être considérés comme des ensembles de sons co-localisés. Un accord est simple au sens où les sons qui le composent sont localisés au même endroit ; il est complexe au sens où les sons composants conservent leur propre individualité tribu-

taire de leur place dans un tissu de causes et d'effets. Il est bien entendu possible de reconnaître des *illusions* d'accord : par exemple, en stimulant séparément et de manière appropriée les deux oreilles d'un auditeur au moyen de signaux qui se rapportent à des endroits différents de l'espace, il est possible de donner à l'auditeur l'impression que les deux sons forment un accord. Ce qui nous intéresse, cependant, c'est la nature de l'accord, et notre suggestion est que la co-localisation en est une des caractéristiques essentielles. (La co-localisation apparente est une condition nécessaire de l'expérience d'un accord, mais peut-être pas suffisante : un bruit et un son peuvent être localisés au même endroit sans forcément constituer un accord.)

La *composition* ou *constitution* est une autre relation qui revêt de l'importance dans le cas de la co-localisation de la bague et de l'or : l'or *constitue* la bague. (Ce point n'a de sens que pour qui accepte une distinction entre la constitution et l'identité.) La relation de constitution s'appliquerait, dans le cas de l'accord, aux sons individuels par rapport au son composé. Certains événements peuvent en composer d'autres. Mais si les sons individuels composent l'accord, ces sons individuels ne se composent pas entre eux — tout en étant co-localisés.

Il est intéressant de mentionner la thèse extrême de Franz Brentano selon laquelle, en premier lieu, le son *occupe* littéralement l'espace, et n'est pas seulement localisé spatialement, et en second lieu, les accords n'impliquent pas la co-localisation des sons qui constituent l'accord. La théorie brentanienne concernant la spatialité de l'ouïe est synthétisée dans le passage suivant :

Le principe d'impénétrabilité vaut pour tous les sens. Nous notons en effet qu'une forte détonation, le claquement d'un moulin, le roulement d'un tambour ou d'autres bruits assez forts excluent d'autres sons. Lors

de son apparition, un bruit fort occupe pour ainsi dire l'espace de l'ouïe tout entier [...] Tout comme le champ visuel, le champ auditif peut, lui aussi, être rempli par des sons différents en ses différentes parties [...] (Brentano 1979: 19).

Dans un autre passage, Brentano avance la thèse selon laquelle il y a une occupation croissante de l'espace, des sons aigus aux sons graves, et il compare l'intensité sonore à «une espèce de densité de ce qui est entendu, ressemblant à la masse des corps à volumes égaux» (1979: 170). Si les sons occupent littéralement l'espace, et si c'est en vertu de leur intensité ou densité qu'ils empêchent d'autres sons de pénétrer à l'intérieur du volume qu'ils occupent, alors c'est seulement lorsque ce dernier comporte quelques lacunes que d'autres sons peuvent y pénétrer et donner partant l'impression auditive d'une pluralité — comme, par exemple, dans le cas d'un accord. Évidemment, nous ne pouvons pas accepter la conclusion de Brentano, puisqu'elle suppose que les sons ont littéralement des *parties* spatiales (car ils *occupent* l'espace), et c'est précisément une supposition rejetée par la Théorie Événementielle.

Nous pouvons conclure de ces remarques que la co-localisation ne constitue pas un problème insurmontable pour la Théorie Événementielle. Les événements, et en particulier les sons, peuvent se regrouper et former un événement plus large, tout en conservant leur identité, assurée par la position qu'ils occupent dans le tissu de leurs causes et effets, et par leur conformité à certaines lois.

8.2. *Les accords et la transparence sonore.*

Les remarques de Husserl sur la notion de *transparence phénoménale* confirment indirectement le rôle crucial de la co-localisation apparente dans la perception des accords :

[U]ne tache peut en couvrir une autre, si bien que cette dernière n'est plus visible. Mais une tache peut tout aussi bien passer au-dessus d'une autre, et laisser «entrevoir» cette dernière; on doit considérer partant le cas d'une relative transparence (*Manuscrit D 7, 36-7, Ergänzung I*).

Husserl observe :

Dans le domaine acoustique il y a ceci de particulier, que chaque objet acoustique couvre ou cache tout autre objet acoustique simultané — on pourrait aussi dire qu'il lui fait de l'ombre ou qu'il en change la couleur; alors que dans le domaine visuel ou du toucher, même si les objets peuvent couvrir ou changer la couleur, il ne se trouve pas qu'un objet couvre ou colorie tout autre objet (D 7: 37).

L'analogie entre la perception des sons simultanés et la perception de la transparence visuelle semble à première vue appropriée. Dans le cas de la transparence, nous avons affaire à (au moins) *deux* entités; et de même dans le cas de l'accord. La transparence se présente aussi pour des modalités sensorielles différentes; dans le domaine du toucher, par exemple, nous pouvons sentir des objets à travers d'autres (la table à travers la nappe qui la recouvre). De plus, si quelqu'un me livre une pierre chaude à l'intérieur d'une boîte de carton, je sens la chaleur de la pierre à *travers* le carton. (À la différence du cas visuel, toutefois, le carton devient effectivement, c'est-à-dire physiquement, chaud — alors qu'un objet bleu derrière une vitre jaune ne rend pas la vitre physiquement verte.)

Une différence entre la perception de la transparence et celle d'un accord est que la zone où se vérifie un phénomène de transparence peut ne pas être connexe. Par contre, l'accord est forcément localisé dans une région connexe. L'accord est localisé dans la totalité de cette zone, de même que chaque son de

l'accord; au contraire, la transparence comporte une distinction spatiale entre un premier plan et un arrière-plan. Deuxièmement, là où il y a des phénomènes de transparence sonore, l'ensemble sonore n'est pas perçu comme un accord. Vous pouvez entendre le bruit léger d'un essaim d'abeilles *au premier plan*, et, à *l'arrière-plan*, le klaxon d'une voiture — les deux plans étant disjoints. Les deux sons ne constituent pas un accord. (Notons au passage qu'il est difficile de donner une explication de ces faits dans une théorie d'après laquelle les sons n'ont pas une localisation, mais seulement une direction de provenance. Là où la question de la localisation ne se pose pas, la transparence n'intervient pas.)

En conclusion, nous remarquons que la transparence (tant visuelle qu'auditive : nous présentons ici seulement l'aspect visuel) constitue un problème potentiel pour toute « théorie de la mosaïque » appliquée aux qualités sensibles (Lewis, 1966), selon laquelle le contenu de l'expérience visuelle peut être réduit à une mosaïque de cases monochromatiques. La difficulté est due au phénomène de la *scission visuelle* : certaines cases doivent se charger de deux couleurs qui sont non seulement différentes entre elles, mais également différentes de la couleur de la case; il s'agit des couleurs respectives du milieu transparent et de l'objet vu à travers ce milieu. Les gestaltistes ont beaucoup insisté sur le phénomène de la *scission chromatique* : une région du champ visuel peut être vue comme étant le résultat d'une superposition de deux surfaces différentes; la scission fait que chaque région préserve sa propre couleur. Si une case physiquement monochromatique est en fait vue comme la superposition de deux taches, une de ces deux taches est nécessairement transparente; notez que la perception de la scission en question ne dépend pas d'un jugement ou d'une constitution intellectuelle. Le phénomène de la scission semble soulever l'alternative suivante : ou bien l'on retient la théorie de la mosaïque, et il faut alors admettre que certaines places du champ visuel ont une double signification, ou bien il faut tout bonnement rejeter la théorie de la mosaïque. Pour la sau-

ver, il faudrait adopter une théorie holiste selon laquelle la signification d'une case est déterminée par son rapport spatial aux autres cases et par le contenu de ces dernières. Des phénomènes perceptifs complexes, comme l'impression de transparence, seraient intrinsèquement non locaux au sens où ils seraient provoqués par des facteurs qui ne dépendent pas seulement des cases individuelles.